

N°280

Novembre - Décembre 2014

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

# Les Barbovillons

## Sommaire

<b>Calendrier des prochaines activités</b>	<b>2</b>
<b>Compte rendu des activités</b>	
Aux alentours d'Ave-et-Auffe	4
Circuit géo-pédologique à Furfooz	9
La conciliation de l'objectif économique, écologique, et sociétal au sein d'une forêt sous forte pression cynégétique	10
Les pelouses calcicoles en automne : gentianes et autres floraisons automnales	12
Les arbres remarquables de Wellin	13
Excursion mycologique à Poix-Saint-Hubert	17
<b>Chronique de l'Environnement</b>	<b>18</b>
<b>Informations</b>	<b>20</b>
<b>Bibliothèque</b>	<b>22</b>

# Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
<b>Samedi 25 octobre</b>	Gestion le long du Ravel à Ciergnon en faveur des reptiles. Prévoyez votre matériel (gants, souliers, vêtements adaptés,...). Pains saucisses prévus.	9h30 Église de Ciergnon	✂ Philippe Corbeel et Marc Paquay
<b>Jeudi 6 novembre</b>	Commission Environnement Bienvenue à tous !	20h00 Local de Chanly Rue du Tombois	🏠 Philippe Corbeel
<b>Samedi 15 novembre</b>	Promenade guidée jusque 16h. Visite du moulin et des alentours de Spontin. Le moulin et sa machinerie fonctionneront, sauf si fortes crues. Réservé aux membres.	10h00 Moulin de Spontin 7 rue des rivières à Spontin	🔗 🕒 Guides: pour le moulin: Mr. Potvliege pour le village: J.C. Delforge 0495/51.39.36
<b>Vendredi 21 novembre</b>	Projection de diapos et exposé : « L'Est de Madagascar : nature, patrimoine et développement » Une collation est offerte par l'association.	20h00 Local de Chanly Rue du Tombois	🏠 MH Novak
<b>Samedi 22 novembre</b>	Sortie mycologique tardive.	9h30 Parking de l'église à Han-sur-Lesse	🔗 Marc Paquay
<b>Samedi 29 novembre</b>	Bilan de la Session en pays de Seyne: Que les photographes amènent leurs meilleurs documents sous forme de photos, dvd (ou clé USB) pour revivre ensemble la semaine passionnante de la session : photos de fleurs , insectes, paysages, activités,... Merci de prendre contact avec Georges De Heyn par mail ou tél. pour pouvoir planifier les projections. Pour fêter ensemble ces moments de souvenirs , nous demandons à chacun des participants d'apporter quelque chose à grignoter (quiche, pizzas, tarte,chips,..). Le Comité se charge des boissons. Au plaisir de se retrouver !	15h00 Maison des Associations à Wellin située sur la route de Beauraing à la sortie de Wellin (ancienne école avec petite plaine de jeux à l'avant)	🏠 🕒 Georges De Heyn
<b>Dimanche 14 décembre</b>	Gestion du Gros Tienne de Lavaux-Ste-Anne. Prévoyez gants, coupe-branche et tout ce que vous avez à disposition pour l'entretien de cette prestigieuse pelouse calcicole, sans oublier votre huile de bras et votre enthousiasme communicatif ! En cas de conditions météo exécrables, report de cette activité au 10 janvier. Cette activité devrait être suivie, en mars 2015, d'une célébration des 20 ans de gestion du Gros Tienne. Précisions dans le prochain Barbouillons !	9h30 sur le site, le long de la petite route qui va de Lavaux-Ste-Anne à Ave	✂ Stéphane Tom- beur et Daniel Tyteca

# Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
Samedi 20 décembre	Sortie lichens à Ham-sur-Meuse et Fromelennes	9h30 Place de Givet (France)	 Marc Paquay
Samedi 3 janvier	  Traditionnelle promenade conviviale de Nouvel An.  Chacun apporte son bol, une cuiller et ses tartines	9h30 Au Baligand à Neupont Rue de libin,124 au ha- meau de Neupont (Route Nationale Wel- lin-Redu,100 mètres après le pont sur la Lesse)	Philippe Corbeel
Samedi 17 janvier	Assemblée générale, suivie du repas des Naturalistes.  <b>17h00 : Assemblée générale statutaire</b>  Tous les membres sont invités à l'AG statutaire. Cet avis fait office d'invitation officielle. Ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport moral 2014</li> <li>• Bilan financier 2014 et Budget 2015</li> <li>• Projets</li> <li>• Élection du Comité</li> <li>• Divers</li> </ul> Le Comité est démissionnaire. Des candidatures sont vivement souhaitées pour compléter et renouveler le Comité actuel. Les candidatures peuvent être transmises au Secrétariat ou au Président.  <b>19h30 : apéritif suivi du souper annuel</b> (informations suivront).  Pensez à notre traditionnel échange de petits cadeaux, de préférence pas emballés et « faits maison »...	17h00 Assemblée Générale  19h30 souper  Maison des Associa- tions de Wellin  située sur la route de Beauraing à la sortie de Wellin (ancienne école avec petite plaine de jeux à l'avant)	  Daniel Tyteca

**Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique !**

Prochaine réunion du Comité le 5 décembre (20h00).

(\*) Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

## Légende

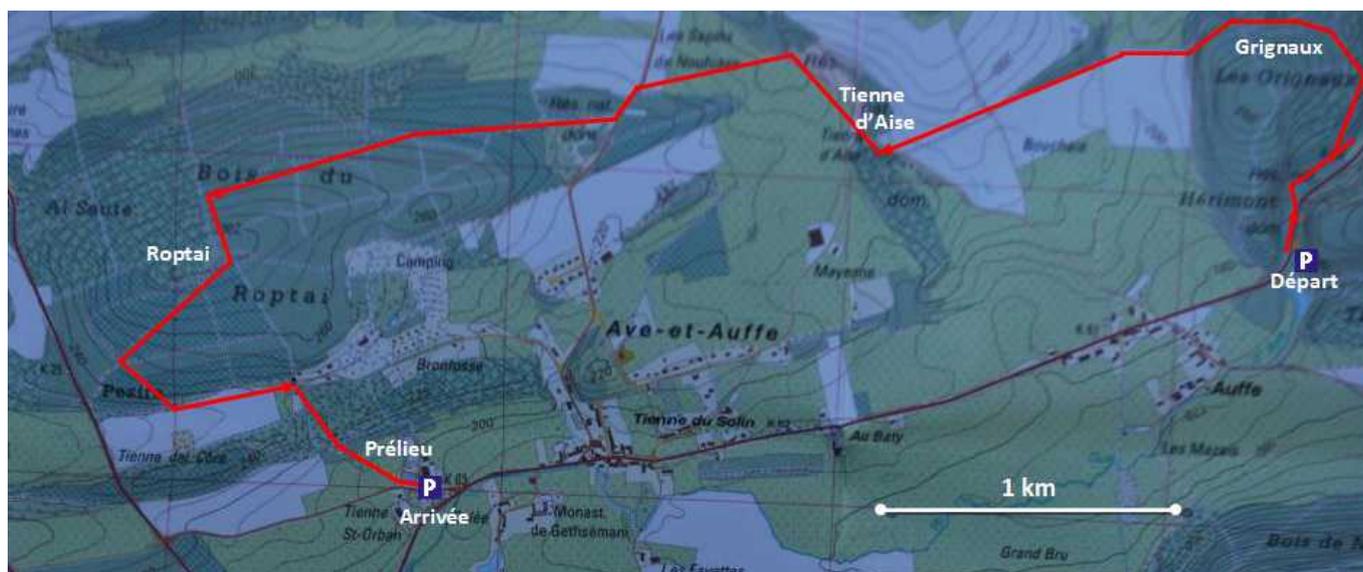
 Avertir le guide de la participation	 Promenade familiale	 Chantier	 Endurance requise
 Annulé en cas d'intempéries	 Activité nocturne	 Activité en salle	 Horaire inhabituel
 <b>Activité spécialisée</b> <b>Réservée aux membres de l'association en ordre de cotisation</b>			 Attention changement !

Dimanche 24 août

## Aux alentours d'Ave-et-Auffe

ANDRÉ D'OCQUIER

**Nous sommes une bonne vingtaine au rendez-vous fixé dans la cluse du Ry d'Ave pour une journée autour d'Auffe et d'Ave. Il s'agit, pour la plupart des participants, d'une redécouverte de réserves naturelles bien connues : Grignaux, Tienne d'Aise, Roptai et Prelieu.**



Carte avec l'itinéraire

Wikipédia nous indique qu'« une cluse est une vallée creusée perpendiculairement dans une montagne par une rivière, mettant ainsi à jour sa structure en anticlinal en créant une gorge ou un défilé encadré par des escarpements ». C'est précisément le cas pour notre lieu de rendez-vous, situé au cœur de la vallée encaissée du Ry d'Ave qui sépare Turmont des Grignaux.

Même si on pouvait déduire que 'Turmont' fait penser à un mont où il y aurait eu une tour, ce n'est en réalité pas le cas. D'après Jean-Marie Maquet qui a étudié la toponymie des lieux<sup>1</sup>, Turmont signifierait plutôt le mont d'Arthur qui en aurait été le propriétaire.

Quant au mot 'Grignaux', il ferait référence à la forme du noyau de l'anticlinal bien visible dans la cluse. Il signifierait « bouche plissée » comme quand on dit 'grigneux' en wallon pour désigner quelqu'un de grincheux, pas content, un peu méchant et agressif.

Dans la cluse, nous longeons le Ry d'Ave jusqu'au trou Saint-Nicolas. Au passage, on remarque en abondance *Ornithogalum pyrenaicum* en fruits ainsi que de très nombreuses touffes d'*Asplenium scolopendrium*. Associées

aux mousses et aux autres espèces caractéristiques de l'érablière de ravin, elles sont un vrai régal pour les yeux.

A l'entrée du trou Saint-Nicolas<sup>2</sup>, au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous étions dans le duché de Luxembourg à proximité immédiate d'une enclave du duché de Bouillon dont la frontière allait limiter l'exploitation de la galène (sulfure de plomb).

Sur le haut de la colline, on a pu retrouver au moins 8 petites excavations. Ce sont autant d'anciennes fosses de recherche du plomb réalisées entre 1727 et 1768 dans le duché de Bouillon. De nos jours, elles ont été ± remblayées et il n'en reste que de vagues traces.

En 1768, De Brouwer et Cie obtint du duché de Luxembourg la concession du minerai de plomb. Au niveau du Ry d'Ave, ils creusent une galerie qui pénètre la colline à travers banc en direction du nord, sur une distance de ± 42 mètres. Puis, ils chassent le filon vers l'ouest en suivant sur ± 93 mètres un petit filon de barite blanche en agrégats lamellaires avec fluorite accessoire.

1 Maquet Jean-Marie, 1961, Glossaire toponymique des communes de Eprave, Han-sur-Lesse et Wavreille, mémoire de licence, Université de Liège.

2 Blondieau Michel, 1994, Les filons de « barite plombifère » des environs d'Ave-et-Auffe, in De la Meuse à l'Ardenne, 18, pp. 5 à 33.

# Prospection naturaliste



Photo : Claire Dicker

La galerie, creusée dans les calcschistes de la base de la Formation de Fromelennes, est longue de 135 mètres, de  $\pm$  1,8 m de haut et de 1,20 m de large. Elle se termine devant des éboulis d'argiles, de pierres et de barite massive veinée de galène.

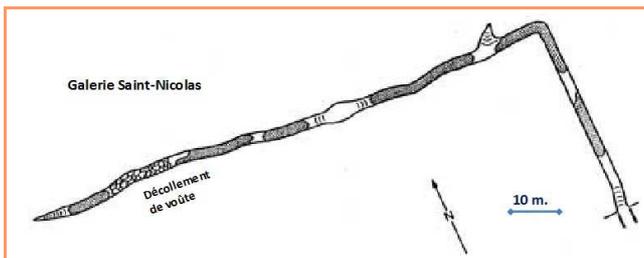
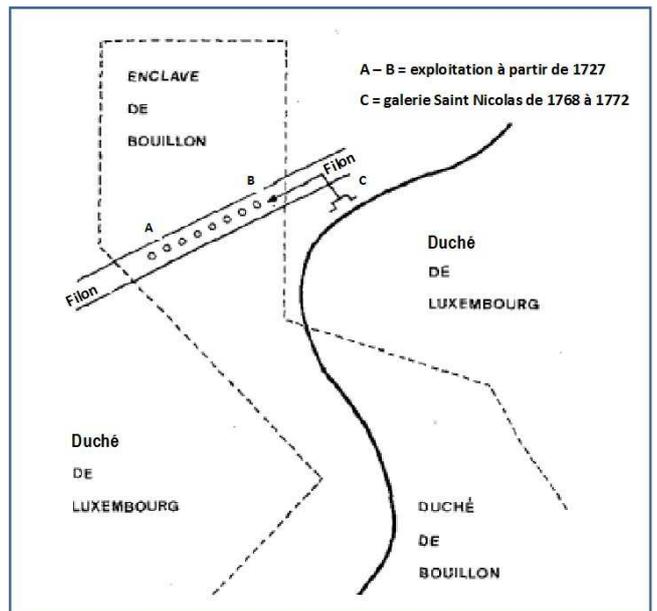


Photo : A. d'Ocquier

Au sommet du noyau de l'anticlinal de Wavreille (photo André d'Ocquier)



Mais bientôt, cette galerie arrive à la limite est de l'enclave de Bouillon. Il faut la traverser en suivant le filon pour poursuivre l'exploitation dans le duché de Luxembourg.

De Brouwer et Cie tente en vain de prendre un arrangement avec les autorités, tant celles du duché de Bouillon que de Luxembourg. Finalement, l'exploitation est définitivement abandonnée en 1772.

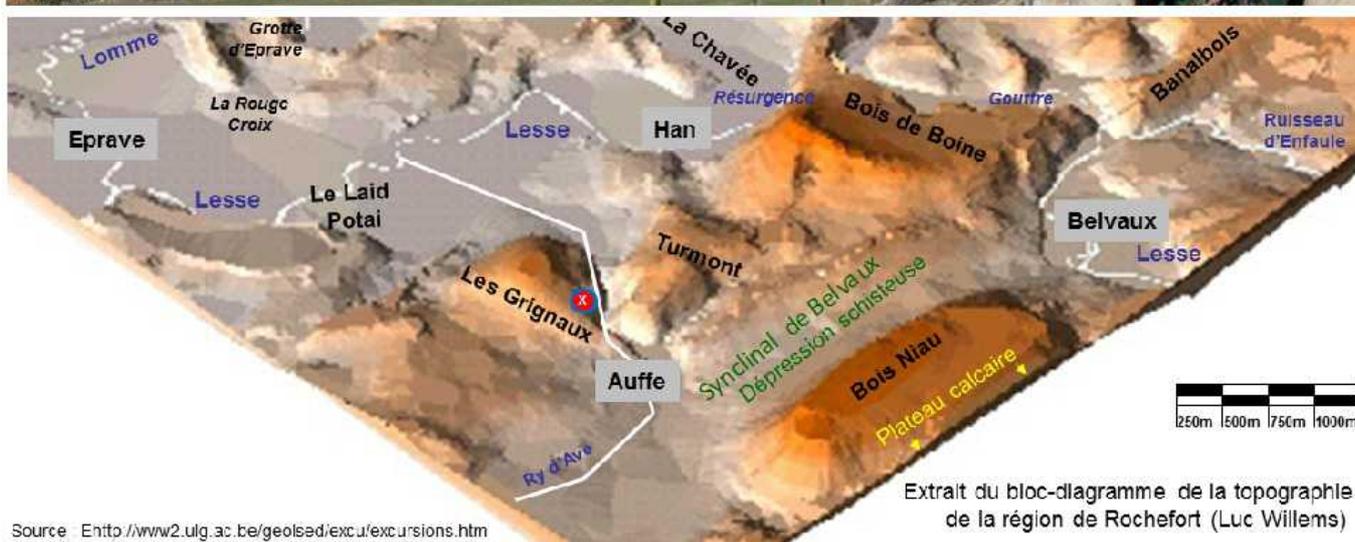
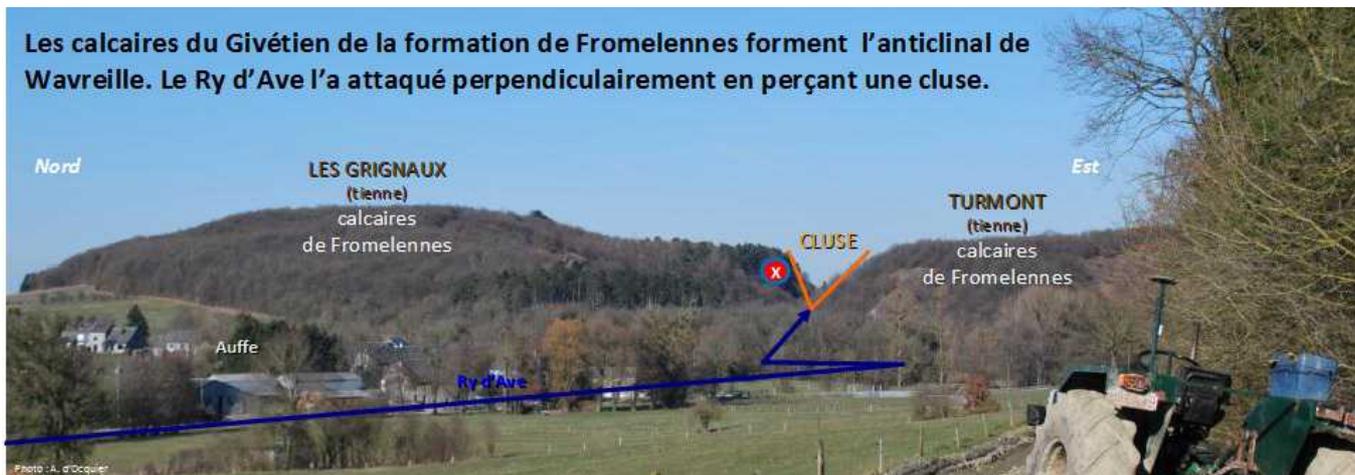
Une solide grimpe nous amène au rocher promontoire qui constitue le noyau de l'anticlinal de Wavreille. Il offre une jolie vue sur Han-sur-Lesse au sud-est et sur la plaine alluviale du Ry d'Ave au sud-ouest.

L'exploration de la flore de ce rocher nous permet d'observer notamment *Acinos arvensis*, *Aster linostris*, *Helianthemum nummularium*, *Origanum vulgare*, *Seseli libanotis*, *Stachys recta*, *Teucrium chamaedrys*.

Mais pourquoi le Ry d'Ave s'est-il donné tant de mal ? Pourquoi a-t-il cherché la difficulté en obliquant pour traverser en plein une roche calcaire au lieu de continuer son chemin dans les schistes/shales du synclinal de Belvaux. Cela aurait été nettement plus facile de rejoindre la Lesse à Belvaux comme ce bloc-diagramme permet de l'illustrer :

# Prospection naturaliste

Les calcaires du Givétien de la formation de Fromelennes forment l'anticlinal de Wavreille. Le Ry d'Ave l'a attaqué perpendiculairement en perçant une cluse.



Source : <http://www2.ulg.ac.be/geoloesd/exc/ue/excursions.htm>

Extrait du bloc-diagramme de la topographie de la région de Rochefort (Luc Willems)

Bruno Marée a formulé 3 hypothèses pour expliquer le phénomène et les a détaillées, schémas à l'appui, dans les Barbouillons<sup>3</sup> :

- Le principe de la surimposition du tracé d'un cours d'eau sur la géologie locale.
- un autre petit cours d'eau indépendant du Ry d'Ave aurait remonté progressivement sa source jusqu'à venir capturer le Ry d'Ave.
- un déplacement des versants des Grignaux par rapport à Trumont suite à une faille.

<sup>3</sup> Marée Bruno, compte-rendu de la promenade familiale du 15/11/2009 : L'énigme du Ry d'Ave in Les Barbouillons n° 251, pp. 18 à 20 et compte-rendu de la promenade guidée du 22/3/2014 : La cluse du Ry d'Ave. Chroniques d'une vallée calcaire in Les Barbouillons n° 277, p. 18.

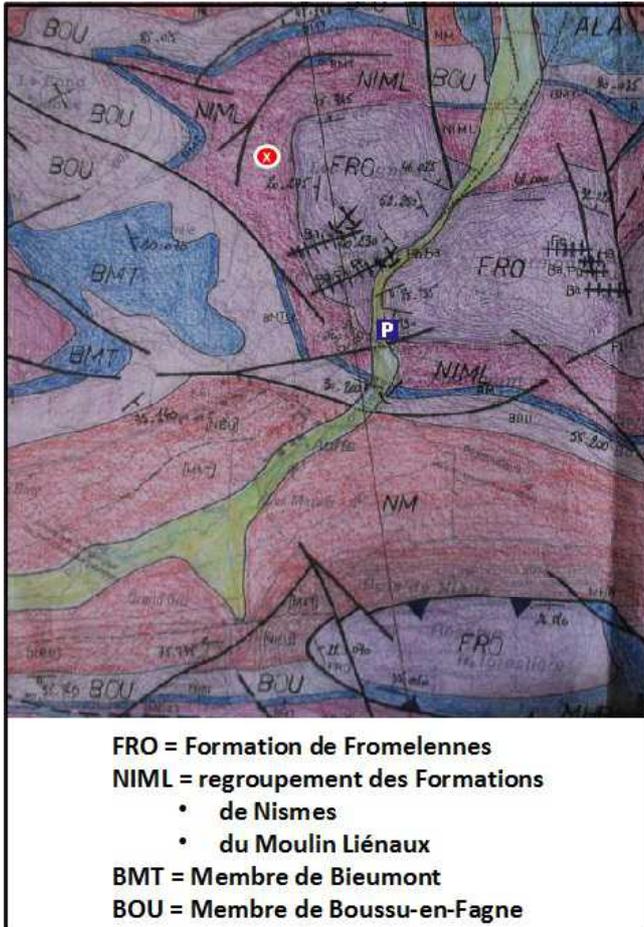
Un petit détour par le haut des Grignaux confirme les données des recensements pluriannuels faits par les Naturalistes de la Haute Lesse sous la conduite de Pierre Limbourg : la pelouse xérophile très riche en *Pulsatilla vulgaris* n'accueille aucune gentiane.

Par contre, aux Grignaux tout comme au Roptai et ailleurs, nous connaissons cette année une poussée mycologique précoce. Ainsi, en cette fin août, les exercices d'identification n'ont pas manqué. Nous avons en effet rencontré une palette variée de champignons. Quelques-uns au hasard : *Agaricus silvaticus*, *A. xanthodermus*, *Amanita citrina*, *A. spissa*, *Boletus estivalis*, *Clitocybe odora*, *Clitopilus prunulus*, *Entoloma serrulatum*, *Hygrophorus chlorophana*, *Lepiota cristata*, *Lepista inversa*, *Macrolepiota procera*, *Marasmius oreades*, *Mycena galericulata*, *Suillus bovinus*, *S. luteus*, *Tremiscus*

# Prospection naturaliste

*helvelloïdes*... et une quantité d'*Amanita phalloïdes*, de quoi empoisonner tout un régiment. Sans oublier un myxomycète : *Fuligo septica*, la fleur de tan sur tronc pourri de chêne.

Entre Grignaux et Tienne d'Aise, c'est l'occasion d'évoquer la géologie des lieux, avec à l'appui, un extrait de la nouvelle carte géologique 59/1-2 Houyet – Han-sur-Lesse levée par S. Blockmans et V. Dumoulin<sup>4</sup>.



A une longue phase de sédimentation primaire a succédé une période orogénique très importante donnant lieu aux plissements hercyniens qui ont généré synclinaux et anticlinaux, eux-mêmes disloqués en plis secondaires entrecoupés de nombreuses failles.

Dans la région, les chaînes montagneuses qui marquent les plis se caractérisent par une variation de leur axe de formation : E-O à l'ouest de la région, S-O – N-E plus à l'est.

Nous nous trouvons ainsi dans une zone charnière qui a été soumise à des contraintes mécaniques énormes,

4 Données provenant de la Carte géologique de Wallonie, Houyet – Han-sur-Lesse (59/1 – 2) par Dumoulin V., Blockmans S. *et al.* version provisoire, convention de recherche collective SPW – DGO3/ULB

matérialisées par une fragmentation très forte des massifs.

C'est ainsi que des anticlinaux bien marqués disparaissent par l'ouest sous les terrains famenniens.

De nombreuses failles locales cisailent aussi les plis accompagnées d'un réseau de petites failles et diaclases. Ce sont autant de discontinuités favorables à l'établissement d'un thermalisme profond, particulièrement dans les terrains calcaires où la résistance de la roche à l'effritement et sa très faible plasticité ont provoqué une multiplication des fractures. Les nombreuses failles des Grignaux et du Roptai en sont un témoignage.

L'itinéraire est jalonné de points de vue panoramiques, à l'exemple du 360° offert au sommet du Tienne d'Aise Sud avec vue tant sur la plaine alluviale du Ry d'Ave que sur la Famenne schisteuse et les contreforts du Condroz.

Réserve naturelle domaniale, le Tienne d'Aise –signifiant étymologiquement<sup>5</sup> « hauteur de la pâture communale » -, est situé à la fois sur sol calcaire (BMT = Membre de Bieumont) et sur sol schisteux (NIML = regroupement des Formations de Nismes et du Moulin Liénaux). Il abrite une mosaïque de végétations des pelouses sèches et des ourlets thermophiles. Quelques *Melampyrum arvense* sont encore en fleurs.

Une grande partie du site a été clôturée dans le cadre du projet Life « Lesse et Lomme » au milieu des années 2000, en vue d'un pâturage ovin extensif.

A sa pointe occidentale, le Tienne d'Aise jouxte la réserve naturelle du Cobri sous administration de la LRBPO. En ce qui concerne l'avifaune, le Cobri est signalé comme étant l'un de sites les plus fameux de la région dans l'atlas des oiseaux nicheurs de Lesse et Lomme. Il faut craindre qu'à défaut d'une gestion plus active, la richesse floristique des lieux ne soit mise en péril suite à la recolonisation des espèces ligneuses. On y trouvait notamment *Orchis simia*, *O. morio*, *Platanthera chlorantha* et *Ophrys apifera*.

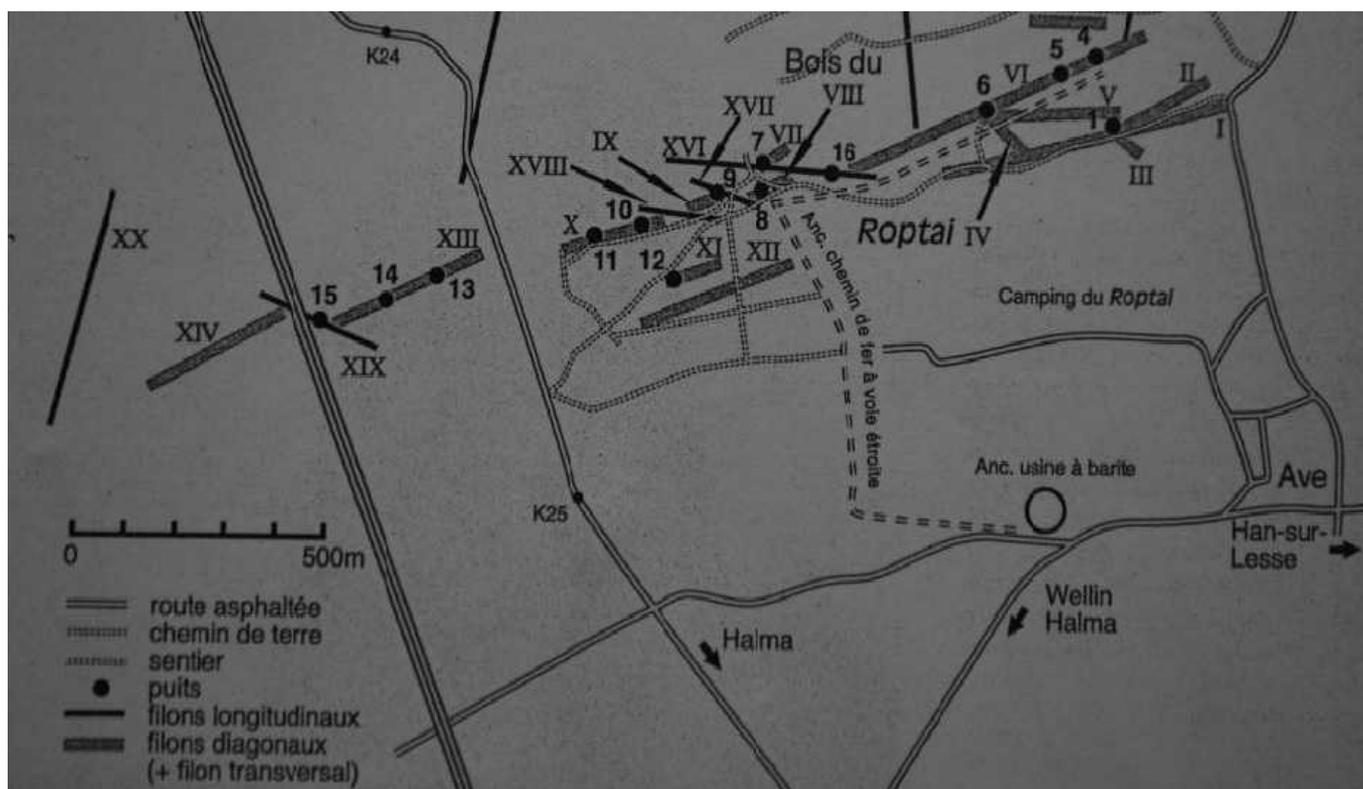
Nous rejoignons, à travers prairie, le Roptai, autre lieu d'exploitation de la barite depuis 1828.

Vingt-deux filons ont été signalés et seize principaux puits d'exploitation ont été signalés<sup>6</sup>.

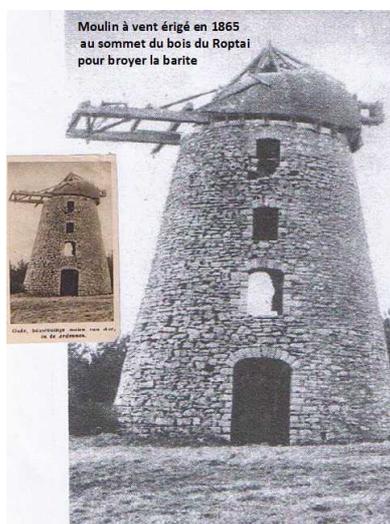
5 Jaspers J.-J., 2005, Dictionnaire des lieux en Wallonie et à Bruxelles, Racine.

6 Lannoy J.-P., 1979, Minéralisations à barytine, fluorine, galène dans les calcaires givétiens de la région de Han-sur-Lesse (Province de Namur), Travail de fin d'études présenté à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège ; cité par (2)

# Prospection naturaliste



Plan de localisation des 22 filons sur une longueur de ± 2.500 m d'Ouest en Est. Filons numérotés en chiffres romains; puits en chiffres arabes



Entre 1865 et 1869 on y a extrait en moyenne 920 tonnes de barite par an. La barite était broyée dans un moulin à vent, érigé au centre du gisement, sur le haut de la colline à proximité du puits central. De 1908 à 1910, la Société de Recherches et d'Exploitation des mines de Porcheresse ayant repris l'exploitation, a construit un atelier de broyage capable de traiter 12 000 tonnes par an (« usine à barite » - aujourd'hui les bâtiments abritent un manège en face du cimetière d'Ave). Les travaux importants entrepris dans la partie centrale du gisement ne seront pas

couronnés du succès escompté. 1 030 tonnes de barite seulement seront produites (150 t. en 1908, 820 t. en 1909 et 60 t. en 1910). Du puits n°1 aujourd'hui comblé, nous nous rendons au puits central. Maintenant protégé par de solides grilles métalliques, c'est un précipice rectangulaire de 2m50 sur 3 m. incliné à 70° qui a une profondeur de 70 m. Bruno Marée qui y est descendu il y a quelques années accompagné notamment de Maurice Evrard, nous fournit moult détails. A une dizaine de mètres, la base en béton du châssis à molette du puits est toujours visible.

Tout au long du parcours, nous observons une très importante quantité de fruits sauvages sur *Cornus mas*, *Crataegus sp.*, *Malus sylvestris*, *Pyrus communis*, *Viburnum lantana*, ...

La journée se termine par la réserve domaniale de Prelleu où notre Président, Daniel Tyteca, nous montre quelques pieds de *Goodyera repens*, seule station encore présente en Lesse et Lomme. Un peu plus loin, ce sont des *Gentianella germanica* qui sont en fleurs.

Finalement, alors que nous avons croisé des moutons Mergelland pâturent dans la pinède au sommet du bois du Roptai, nous clôturons la journée auprès d'autres Mouton, les tenanciers de la taverne-restaurant d'Ave. La plupart des participants y apprécient une spécialité des Pères trappestes ... il est vrai que Rochefort n'est pas bien loin !

Dimanche 31 août

## Circuit géo-pédologique à Furfooz

GUIDE : PROFESSEUR VINCENT HALLET

*Cette sortie était effectuée dans le cadre des journées de l'eau.*

Le guide, un hydrogéologue chevronné, a rappelé à une poignée de participants des notions essentielles de géologie comme la poussée hercynienne, la pénéplaine, les phénomènes karstiques de dissolution du calcaire (la Formation de Waulsort est la Formation qui présente la plus forte densité de phénomènes karstiques !), la tectonique des plaques, le recoupement de méandre, la fantomisation, la perte dans la Lesse aérienne entrant dans le réseau souterrain, l'utilisation de traceurs, les diaclases, la dolomitisation, le phénomène de subsidence,...

Les participants ont voyagé dans l'espace et dans le temps, les récifs waulsortiens évoquant un environnement semblable à l'actuelle barrière de corail australienne, dans un contexte paléo environnemental qui devait être à peu près identique. En effet, quand on remonte il y a 340 millions d'années, la Belgique se situe dans l'hémisphère sud avec comme contexte environnemental, au nord une zone montagneuse qu'on a appelé le massif du Brabant et au Sud le domaine marin dans lequel se dépose toute une série de sédiments. Le château de Vêves est ainsi construit sur un récif de 'crinoïdes'. L'occasion aussi d'évoquer le 'Trou qui fume', la Lesse aérienne avec son grand méandre et ... un grand lac souterrain !

### Information

#### **Flora gallica**

A l'heure de boucler ce Barbouillons, la livraison de l'ouvrage "Flora gallica" est imminente. Renseignements auprès de Marie Lecomte au 0487/488.747 ou [marielecomte6@gmail.com](mailto:marielecomte6@gmail.com)

Dimanche 7 septembre

## La conciliation de l'objectif économique, écologique, et sociétal au sein d'une forêt sous forte pression cynégétique

PHILIPPE CORBEEL

*Chanly, berceau de notre association, me semblait un lieu propice pour faire naître le rêve du meilleur des mondes ...*

Traditionnellement la sylviculture et son charroi d'engins « lourds » véhicule auprès du naturaliste une image plutôt dévastatrice et ceci même si au demeurant nous reconnaissons une certaine légitimité « économique » au patrimoine forestier.

Sylviculture, environnement, auxquels se rajoute le troisième larron : la cynégétique. Inutile de rappeler à cor et à cri les implications de ce loisir pratiqué par 0,29% de la population belge. Ou comment une minorité peut être la source de bien des polémiques,... des nuisances diront certains !

Voilà, j'ai planté le décor, ça sent l'essence de résine, la biodiversité et la poudre, bref un mélange détonant.

### LES COUJIS

Nous abordons d'abord le compartiment forestier « des Coujis » qui s'appelait autrefois « les Bruyères ». Le massif est composé de 35 ha de *Pinus sylvestris* plantés en 1920. Le pin sylvestre, fut planté dans notre région pour servir de bois de mines. En effet, son bois avait la réputation d'« avoir de la voix » et donc de prévenir les mineurs lors de la rupture des étançons formant les galeries.

Au niveau sylvicole et plus précisément de la biodiversité forestière, le pin sylvestre est une excellente essence préparatrice des sols, permettant l'apparition d'une régénération feuillue et résineuse très variée. Nous observons en sous-étage différentes espèces de chêne, du hêtre, du bouleau, du merisier, du pommier sauvage, et du sorbier des oiseleurs.

Ce compartiment forestier était jusqu'il y a une dizaine d'années « hors clôture ». Pour rappel, l'ensemble du massif était depuis les années soixante encerclé par un rideau de fer qu'on appellerait aujourd'hui une clôture de la honte. Muré dans son ensemble, le grand bloc de Wellin permettait un développement de son grand gibier inversement proportionnel à celui de la biodiversité.

Miraculeusement cédé en location à de vrais représentants de la ruralité, c'est-à-dire des petits chasseurs locaux, ce compartiment désert cynégétique devint un oasis propice à une sylviculture plus naturelle.

L'objectif du service forestier était donc de préserver cette régénération naturelle et s'en servir pour reconstituer un peuplement étagé et mélangé alliant feuillus et résineux.

Dans un premier temps il fut imposé un charroi de débardage étroit et léger afin de préserver cette régénération. Ensuite, une désignation à la couleur des meilleurs pieds feuillus fut réalisée. Outre cela, un martelage en faveur du sous-étage fut effectué. L'ensemble est très prometteur et plein d'espoir.

### LES BELLES PLUMES

Avançant en bordure du peuplement, le guide nous rappelle la classification du site « SGIB 1331 Belles plumes ». Cette clairière composée de prairies anciennes abriterait encore quelques fragments de landes à *Genista pilosa*, et à *Ulex europaeus*. Nous constatons sur place la présence de cette dernière espèce mais aussi des lambeaux de landes à bruyères. Au niveau sylvicole, une meilleure gestion de la lisière permettrait un développement de cette lande.

L'ensemble du site SGIB 1331 était aussi reconnu pour son intérêt pour les lépidoptères - papillons de jour.

En 2012 le site fut hélas saccagé dans un but cynégétique. Au décès du propriétaire-chasseur, Léon Lhoist, la jeune génération entreprit de labourer ces prairies pour y installer une culture de maïs. Le tout fut canalisé dans un réseau de clôtures. Ces dernières avaient pourtant, à la faveur du décret Lutgen (1997), été héroïquement démontées en l'an 2 000.

Grâce aux interventions de la Commission Environnement mais aussi à l'obstination de certains membres (anciens et actuels), le débat fut remis sur la table. Au jour d'écrire ces lignes, nous avons de bonnes raisons de penser que nous allons gagner (dans la douleur et le conflit) une nouvelle bataille.

Se pose au demeurant le douloureux constat qu'on est loin de la conciliation entre la cynégétique et la biodiversité et que les avancées se clôturent toujours en conflit.

Triste constat allant à l'encontre du message d'ouverture des ténors de la chasse aux grands animaux classés gibier.

### LES LAIDS TIENNES

Nous continuons notre périple vers le beau versant des « Laidis tiennes ». Ce versant exposé plein sud est très raide et est composé majoritairement de chênes issus du taillis. A ce titre, il a bénéficié d'une sylviculture innovatrice.

Dans un premier temps, suite aux difficultés d'exploitation, le martelage systématique des troncs fut abandonné pour céder le pas à une sylviculture d'arbres objectifs. Le principe était de cibler les sujets vraiment prometteurs et d'agir précisément sur les quelques arbres les dérangent fondamentalement. Ensuite, afin de préserver ce versant des dégâts d'exploitation, les sujets désignés n'ont pas été abattus mais bien annelés afin de les laisser dépérir progressivement.

De manière pragmatique le constat est le suivant :

1. cette sylviculture permet de rencontrer les objectifs culturels indispensables aux sujets d'avenir.

2. Au niveau conservation de la nature, elle préserve les sols de l'érosion et des incidences dues à l'action anthropique.

3. L'annelage permet la création de bois morts, arbres à cavités, bref le développement d'un écosystème.

Dans un second temps, ce peuplement fut géré en fonction de l'article 71 du code forestier. Cet article impose différentes mesures de conservation de la nature. Citons « les propriétaires forestiers de plus de 100 ha doivent classer en réserve intégrale 3% de leur superficie feuillue. Dans ces parcelles, aucune coupe de bois ne sera autorisée ».

Sur cette base, ce versant fut classé en Réserve intégrale RI, assurant ainsi une pérennité au non interventionnisme sans affecter réellement le rendement économique de la forêt.

En clair, une belle conciliation de deux objectifs fondamentalement différents.

## LE MORLET

La dernière station que nous visitons est le compartiment forestier dit de Morlet. Ce compartiment fut planté dans les années 1950 en résineux divers. Au fur et à mesure des exploitations et des chablis, une très belle régénération naturelle s'est installée.

L'objectif fut de profiter de cette régénération pour assurer la pérennité du peuplement. La difficulté était d'éviter les dégâts de gibiers et permettre une exploitation forestière préservant le sous-étage.

Au niveau gibier, la pose de répulsif naturel (laine de mouton) et aussi de gaines individuelles donne des résultats honnêtes si du moins la population de gibier est maintenue à une densité moyenne.

Au niveau exploitation forestière, l'imposition de layons d'exploitation et un câblage des bois abattus manuellement donnent des résultats satisfaisants.

Enfin pour terminer, nous remarquons une série de mélèzes présentant de manière systématique des traces s'apparentant à des coups de bec d'un oiseau (voir photo).

Enigme du jour ...



Mélèze perforé régulièrement, probablement par un pic épeiche  
(photo Daniel Tyteca)

Merci aux participants d'avoir contribué à cette vision pluraliste et idéaliste de la forêt.

Dimanche 21 septembre

## Les pelouses calcicoles en automne : gentianes et autres floraisons automnales

DANIEL TYTECA

**Le temps plutôt maussade a dissuadé une grande partie d'entre nous de participer à cette prospection. C'est donc à six que nous nous retrouvons pour cette sortie « hors des sentiers battus ». On ne peut pas dire que la journée aura été dans la lignée des grandes découvertes ...**

Nous commençons notre prospection à proximité de Ave, à la réserve naturelle domaniale du Tienne d'Aise Sud. Récemment débarrassée de ses pins et depuis lors en phase active de restauration, cette grande pelouse calcicole offre un fort bel aspect<sup>7</sup>, prometteur de grandes choses en matière de réinstallation de la flore typique de ces lieux. « Phase active de restauration » implique notamment l'intervention active du pâturage ... et c'est précisément ce qui nous attend : le troupeau de moutons est bien là, déjà depuis quelques jours, à voir l'état de la végétation et les restes multiples de digestion ... Il y a donc peu d'espoir de retrouver la population de gentianes ciliées (*Gentianella ciliata*) que j'avais repérée ici en 2012, qui annonçait déjà et confirmait le retour d'une végétation riche et variée.



Les moutons dans la réserve du Tienne d'Aise Sud, 21 septembre 2014  
(Georgy De Heyn)

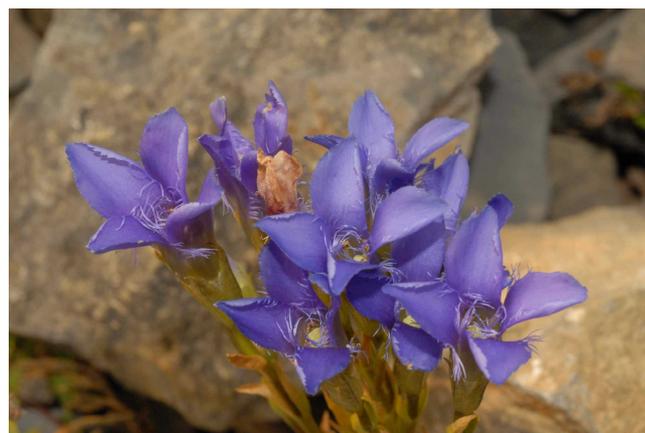
Et effectivement, nous ne retrouvons rien de cette population : à son emplacement, la végétation a déjà subi l'assaut des dents ovines. Nous notons l'abondance des petits escargots, probablement des *Cepaea nemoralis*, remarquables par la variété des coloris et favorisés par ce temps particulièrement humide. Dans une partie de la pelouse située en contrebas, nous remarquons aussi une grande concentration de joncs glauques (*Juncus inflexus*), marquant un sol plus rétentif en eau qu'au sein de la pelouse : nous sommes bien ici sur des schistes frasniens

<sup>7</sup>Voir *Barbouillons* n° 271, p. 20 (mai-juin 2013).

riches en calcaire, et non sur le calcaire givétien ; dès lors certaines espèces plus hygrophiles peuvent prospérer par endroits.

Nous nous déplaçons ensuite vers le village de On, en vue d'y prospecter la réserve Natagora des Spinets, que nous avons visitée à quelques reprises il y a bien longtemps. Cet ensemble d'une superficie totale d'à peu près six hectares regroupe principalement des pelouses calcicoles, des éboulis calcaires, des taillis de charmes et chênes, ainsi que des fragments de hêtraie calcicole. Les parties ouvertes de la réserve sont gérées par pâturage de moutons, en alternance dans différentes parcelles délimitées par des clôtures ; mais quelques interventions énergiques de débroussaillage ont également eu lieu, pour dégager davantage de surface de pelouse calcicole.

Sous une pluie qui va en s'accroissant, nous finissons tout de même par retrouver une population de gentiane ciliée (*Gentianella ciliata*), dans une partie de pelouse dégagée assez récemment de ses broussailles. Nous en observons une trentaine de pieds, mais il y en a certainement plus : les fleurs sont en effet fermées (mais bien reconnaissables) en raison du temps exécrable.



La gentiane ciliée (*Gentianella ciliata*), photographiée à la carrière de Restaigne le 20 septembre 2009 (Daniel Tyteca)

A la sortie de la réserve, il est près de midi ; la pluie est battante et a raison des plus téméraires d'entre nous qui auraient bien voulu continuer l'après-midi ...

Samedi 27 septembre

## Les arbres remarquables de Wellin

GEORGES DE HEYN

**Organisée à la demande de la commune de Wellin dans le cadre des fêtes de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ouverte à tous, cette initiative a rassemblé 11 naturalistes et 6 personnes de l'Entité qui ont participé à la promenade au départ du Hall omnisports de Wellin.**

Les arbres remarquables font partie du patrimoine de Wallonie et sont classés soit comme site (loi de 1931 sur la conservation des monuments et sites), soit comme arbre ou haie remarquable en tant que tel (arrêté de mars 1985 de la Région Wallonne). Les arbres classés comme site sont situés le plus souvent aux abords d'un monument dont l'environnement doit être protégé (par exemple le tilleul millénaire qui jouxte la chapelle romane de Waha).

Les arbres remarquables classés comme tels le sont pour des raisons historiques, pour leur longévité exceptionnelle, pour leur aspect esthétique ou la rareté de leur essence. Ils sont l'objet d'une protection empêchant soit leur abattage soit la modification de leur silhouette.

Du Hall omnisports, nous nous dirigeons vers la rue des Marronniers. Avant de l'aborder, notre regard est attiré par un superbe sapin de Nordmann (*Abies nordmanniana*). Le propriétaire nous signale qu'il est en voie de classement et que le DNF a déconseillé de le dégager des arbres voisins par crainte de le déstabiliser.

Rue des Marronniers, nous admirons un groupe équilibré de beaux frênes (*Fraxinus excelsior*) et un robuste noisetier de Byzance (*Corylus colurna*) dont les noisettes entourées de bractées finement découpées jonchent le sol.

Philippe Corbeel nous rappelle que les frênes subissent l'attaque de la chalarose, due à un champignon ascomycète (*Chalara fraxinea*) qui bouche les canaux conducteurs et entraîne des nécroses se manifestant en premier lieu par le dépérissement des rameaux terminaux. Cette épidémie venue d'Asie, via l'Europe centrale, cause de gros dégâts à la sylviculture et nous rappelle l'épidémie de la graphiose de l'orme qui a exterminé temporairement les populations d'ormes. Heureusement quelques individus plus résistants ont permis à la population de lentement se reconstituer.

Notre attention est attirée par des amas brunis et recroquevillés qui s'accrochent aux rameaux des frênes, il s'agit d'altérations (galles) des inflorescences du frêne parasitées par des acariens et nommées « breloques ». Ces galles ne nuisent en principe pas à la santé des arbres, contrairement aux attaques de la chalarose. Au coin de la rue des Houchettes et des Marronniers, nous entrons dans la propriété de Mme Golinvaux qui nous a aimablement

permis de visiter sa propriété. Outre un marronnier pourpre classé (*Aesculus carnea*), nous repérons un fort beau hêtre (*Fagus sylvatica*), un vénérable sapin de Douglas (*Pseudotsuga menziesii*), un sapin de Nordmann aux proportions impressionnantes (*Abies nordmanniana*) ainsi qu'un bel exemplaire de tilleul de Hollande (*Tilia x europaea*).

Quelques mètres plus loin, Mmes Noël et Pourteau nous invitent gentiment à visiter le parc qui entoure leur maison. Elles nous guident dans leur propriété, qui comprend un bel exemple de tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*) dont la face inférieure est veloutée grâce aux nombreux poils qui la tapissent, ainsi qu'un houx vénérable (*Ilex aquifolium*) qui suscite quelques discussions concernant l'hétérophyllie de cette espèce (voir remarque en fin d'article). Ces dames voudraient classer le tilleul afin de se protéger d'une extension de voirie dans le projet communal d'aménagement des ateliers Gilson. On peut les comprendre car leur propriété est un havre de paix piqueté de clins d'oeil artistiques. Notons aussi un cèdre du Liban (*Cedrus libani*) et de vieux merisiers (*Prunus avium*).

Nous nous dirigeons vers le coin des rues des Houchettes et Paul Dubois où trône fièrement l'Arbre de la Liberté. Ce vénérable tilleul de Hollande (*Tilia x europaea*) fait face à un marronnier pourpre (*Aesculus carnea*) réfugié derrière une grille de fer forgé. Ce tilleul emblématique a été planté à la Révolution française en 1792 quand les troupes du général Dumouriez ont défait les régiments autrichiens à Jemappes. Nos provinces ont basculé du régime autrichien du despote éclairé Joseph II au régime non moins éclairé de la jeune République Française. Le général Dumouriez déclara l'indépendance de la Belgique sous réserve d'y voir s'installer un gouvernement basé sur la souveraineté du peuple. Cet Arbre de la Liberté, symbole institutionnel du principe égalitaire, fut planté en grande pompe selon un rituel codifié autour de la population rassemblée fraternellement et fut béni par le clergé constitutionnel.

Ces arbres de la liberté ne disposaient cependant pas beaucoup pour eux-mêmes de liberté ! Le port de celui-ci n'est pas typique de celui du tilleul : en raison de l'écartement de ses branches, il a été haubané pour le renforcer contre les attaques du vent.



L'Arbre de la Liberté de Wellin, qui porte bien son bicentenaire  
(photo G. De Heyn)

En remontant la rue Paul Dubois, nous arrivons à une allée de marronniers (*Aesculus hippocastanum*) : 11 survivants sur les 13 longent les ateliers de l'entreprise Magerat et procurent une ombre bienfaisante sous les rayons du soleil.

Nous descendons vers la place de l'église de Wellin et son remarquable ensemble architectural évoquant un béguinage. Un robuste robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*) jouxte un marronnier (*Aesculus hippocastanum*).

Nous nous engageons dans la rue Tribois et remarquons une essence plantée peu commune : un jeune liquidambar (sans doute *Liquidambar styraciflua* : le copalme d'Amérique, le plus planté), arbre de la famille des Hamamélidacées, aux feuilles palmatilobées qui n'ont pas encore pris leur belle couleur rouge d'automne. Cet arbre originaire d'Amérique du Nord, découvert par les Espagnols en 1528, fut introduit en Europe en 1681. Son nom vient du latin *liquidus* et de l'arabe *ambar* (ambre), allusion à la gomme odorante exsudée (nous n'avons pas tenté l'expérience pour vérifier...).

Nous terminons notre promenade par le lavoir communal alimenté par le Tribouet. Ce lavoir flanqué d'un abreuvoir est inséré dans l'enceinte de l'ancien marché aux bestiaux. L'ensemble a fait l'objet d'une restauration sobre et de bon goût, des panneaux explicatifs bilingues permettent de s'imaginer le site en activité.

Nous nous quittons heureux de notre balade qui nous a permis de découvrir les curiosités et les richesses inattendues dans ce village situé à la limite de la Calestienne et de l'Ardenne.



Planche Koehler

## Notes sur les différents tilleuls « indigènes »

Les tilleuls appartiennent à la famille des Tiliacées, qui compte près de 400 espèces représentées surtout sous les tropiques. Les tilleuls sont probablement originaires de l'Est de l'Asie et ont migré dans l'hémisphère Nord. Dans le Nord de la Chine, le tilleul est l'arbre de Bouddha. Comme le *Ficus religiosa* sous lequel Bouddha s'était retiré durant 8 années de méditation avant d'avoir la révélation n'existe pas dans le Nord de la Chine, les moines bouddhistes ont pragmatiquement attribué le privilège d'arbre sacré au tilleul.

Nos espèces naturelles viennent d'Europe centrale. Les tilleuls à petites feuilles (*Tilia cordata*) et à larges feuilles (*Tilia platyphyllos*) étaient présents en France et en Angleterre au début de l'ère chrétienne. Les exemplaires trouvés dans le bassin de la Meuse ont probablement été plantés puis se sont naturalisés.

Les tilleuls sont prisés comme gardiens de lieux de culte et pour les alignements des allées.

Leur longévité est remarquable et les exemplaires pluricentennaires ne sont pas rares (Momignies, Rendeux, Bièvre, Waha, ...).

Economiquement parlant, si le tilleul n'est pas un bon bois de chauffage, son bois tendre et homogène est apprécié par les sculpteurs et les luthiers. En outre, on en fait des sabots, des bobines, des touches de piano, des crayons. Le liber, couche interne de l'écorce, est utilisé pour la fabrication de cordages. Enfin, ses fleurs sont appréciées des abeilles et fournissent un miel de qualité.

Notons qu'un tilleul à petites feuilles adulte porte plus de 1 200 000 fleurs, un tilleul à larges feuilles 600 000. Elles s'épanouissent au solstice d'été. Le nombre de fleurs du tilleul argenté n'atteint que 100 000 exemplaires qui éclosent fin juillet. Ses fleurs secrètent des sucres indigestes qui peuvent provoquer la mort des insectes butineurs. Par contre, contrairement à ses confrères, le tilleul argenté n'est pas victime de pucerons secrétant le miellat qui tombe en fines gouttelettes et englué tout ce qui a le malheur de stationner sous ses branches.

Enfin n'oublions pas le rôle médicinal du tilleul : les tisanes d'infusion de fleurs entourées de leur bractée ont des propriétés émoullientes (adouçissantes), sudatoires et fébrifuges.

### DÉTERMINATION DES TILLEULS « INDIGÈNES »

	Bourgeons	Feuilles	Fleurs /fruits
T. à petites feuilles ( <i>Tilia cordata</i> )	globuleux, glabres, à 2 écailles visibles	cordées, à base asymétrique, face supér. vert luisant, face infér. vert pâle, glabres avec touffes de poils roux à l'aisselle des nervures ; nervures tertiaires peu visibles	grappes de + de 5 fleurs à 5 pétales et 5 sépales blanchâtres  fruit globuleux glabre à côtes peu ou non saillantes
T. à larges feuilles ( <i>Tilia platyphyllos</i> )	ovoïdes, à poils épars, à 3 écailles visibles	cordées, face infér. (parfois supér. aussi) avec touffes de poils blanchâtres à l'aisselle des nervures ; nervures tertiaires saillantes	grappes de 3 à 5 fleurs, à 5 pétales et 5 sépales blanchâtres  fruit globuleux duveteux, à 3-5 côtes longitudinales saillantes
T. de Hollande ( <i>Tilia xeuropaea</i> ) hybride entre <i>T. cordata</i> et <i>T. platyphyllos</i>	ovoïdes, à 2 écailles visibles, frangées de poils fins	cordées, à base asymétrique, face infér. vert mat, avec touffes de poils roux à l'aisselle des nervures ; nervures tertiaires ± saillantes	grappes de 3 à 7 fleurs, à 5 pétales et 5 sépales blanc jaunâtre  fruit globuleux à 5 côtes longitudinales peu saillantes
Tilleul argenté ( <i>Tilia tomentosa</i> )	ovoïdes, finement feutrés de gris	cordées, à base asymétrique, face supér. vert foncé, face infér. couverte de poils blanchâtres étoilés	grappes de 7 à 10 fleurs, à 5 pétales et 5 sépales  fruit globuleux couvert de poils blancs, à 5 côtes longitudinales visibles

## Pourquoi le houx a-t-il des feuilles épineuses et d'autres qui ne le sont pas ?

RECHERCHE COMPILATOIRE PAR M.TH. ROMAIN

Pour expliquer le dimorphisme foliaire chez le houx (appelé aussi hétérophylie), on ne peut mieux résumer l'« affaire » qu'en citant le paragraphe suivant (extrait d'un livre – pas récent et dont je n'ai pas les coordonnées !) :

« Pour expliquer cette variabilité, on tombe fréquemment dans le piège du finalisme, qu'il faut absolument proscrire. En effet, partant de la constatation que, souvent, les feuilles de la base sont hérissées de dents alors que les supérieures ne sont pas épineuses, on pourrait en déduire qu'il s'agit là d'une réponse adaptative de la plante au risque de disparaître par broutage : les dents épineuses « serviraient » donc à décourager l'herbivore. S'il est évident qu'elles représentent des armes dissuasives, ce n'est pas suite à un raisonnement logique que le houx les a mises au point pour survivre ! C'est en réalité la pression de sélection qui a favorisé l'innovation des dents épineuses, spécialisation heureuse qui a pu se maintenir.

Ce n'est nullement parce que, à partir d'une certaine hauteur, il devient inutile de « se payer le luxe » d'avoir des dents épineuses, que les feuilles n'en forment plus ou prou. En fait, il s'agit sans doute d'une conséquence de la modification de l'état physiologique des rameaux qui portent ces feuilles, modification liée au déplacement de la sève organique, comme c'est le cas chez le lierre. Aussi, tant que les jeunes ramifications se dirigent obliquement vers le haut, les feuilles néoformées posséderont des dents épineuses ; par contre, dès que les jeunes rameaux prennent une orientation horizontale, les feuilles auxquelles ils donnent naissance sont moins épineuses. »

Rien n'est cependant garanti dans la dernière partie de ce raisonnement !

Il faut savoir que les plantes sont beaucoup moins sensibles que les animaux aux modifications

chromosomiques. Ainsi, un même plant de lierre (*Hedera helix*) est diploïde à l'état jeune (lot chromosomique de base) et tétraploïde à l'état adulte (lot chromosomique doublé). Et chez un certain nombre de plantes aquatiques présentant une hétérophylie (renoncules, utriculaires, sagittaire...), le gène contrôlant le développement de la forme du limbe se trouve sous deux formes différentes dans les parties aériennes et submergées.

Il est maintenant avéré que des phénomènes biochimiques sous-jacents peuvent expliquer, au moins en partie, le phénomène : il s'agit du processus de méthylation, par lequel un groupe méthyle ( $\text{CH}_3$ ) peut « s'accrocher » à certains endroits de l'ADN, sans en modifier la structure profonde, mais en générant une modification de la manifestation morphologique concernant un organe donné, en l'occurrence la feuille. Ce processus est d'ordre épigénétique (terme de plus en plus évoqué dans les recherches actuelles), c'est-à-dire lié à une influence environnementale qui engendre donc une modification des structures sans aliéner la personnalité génétique de la plante. Mais pourquoi la méthylation de l'ADN ? En fait, il s'agit d'un mécanisme cellulaire très ancien utilisé notamment pour inhiber l'expression des génomes étrangers (viral ou bactérien) ayant pénétré dans la cellule. Par la suite, si la méthylation se poursuit (ou se présente) sur l'ADN propre de la plante, elle peut donc engendrer une variabilité morphologique sur un même « individu » au niveau de certains organes, modification qui peut d'ailleurs s'avérer réversible chez les plantes !

Des recherches universitaires existent pour tenter d'expliquer plus précisément ce phénomène. Elles ne sont pas portées à notre connaissance et il faudra nous contenter de cette « explication » générale pour le moment !



© Margarethe Maillart, ENS de Lyon

source: biologie.ens-lyon.fr

Dimanche 5 octobre

## Excursion mycologique à Poix-Saint-Hubert

JEAN-CLAUDE LEBRUN

**On peut dire que les Naturalistes sont des gens heureux, car ils ne s'ennuient jamais. Les mycologues, par exemple, oublient presque les conditions atmosphériques pour répondre malgré tout au programme élaboré par le Comité, même si le guide sollicité attire la pluie, si l'été indien a asséché les mycéliums et si une généreuse poussée au mois d'août aurait dû les rassasier. Après une semaine chaude et ensoleillée, notre journée consacrée à la détermination s'est déroulée sous un épais brouillard qui s'est vite transformé en averses... de quoi décourager Marc qui pourtant brave la pluie en toutes circonstances. Comprenez que les participants se sont retrouvés plus tôt que prévu pour consommer des breuvages à base d'un champignon bien connu : Saccharomyces cerevisiae.**

Le petit hameau de Poix, bien enchâssé au plus profond de la vallée de la Lomme, n'a pu développer ni agriculture ni élevage tant la plaine alluviale est réduite à sa plus simple expression. Les abbés de Saint-Hubert puis l'industriel Zoude y ont pourtant déployé beaucoup d'activités : la Lomme leur offrait une énergie gratuite et renouvelable. Il est donc normal que la forêt côtoie les habitations. Les mycologues sont donc rapidement à pied d'œuvre pour parcourir le transect qui les porte de la cote 300 à la cote 420.

L'itinéraire avait l'avantage de progresser dans des pessières d'âges différents avant d'atteindre la hêtraie équienne du plateau. Nous avons donc traversé, sur le territoire de Libin, le contrefort Est de *Cuquerai* pour atteindre la *Grosse Haie*. Si Libin nous a offert ses bois,

Saint-Hubert s'est contenté de nous montrer quelques affleurements rocheux du *Lochkovien*... Formation de Saint-Hubert. Ces schistes gréseux sont surmontés de sols acides typiques de l'Ardenne, facilement identifiables à la callune, la myrtille et la canche flexueuse. Ce sont les plus anciennes pessières, moussues à souhait, qui nous ont offert le plus d'espèces, une flore fongique bien différente de celle de la hêtraie.

Le circuit prévu devait nous emmener le long du ruisseau du *Pont Lozet* en suivant l'ancien tracé du vicinal qui permettait le « vidangeage » des bois mais aussi le transport du kaolin exploité à la *Fontaine Mahet*.

Marc Paquay a dressé l'inventaire de nos trouvailles : une liste assez fournie malgré les conditions météo défavorables.

### INVENTAIRE DES TROUVAILLES

*Amanita citrina*  
*Amanita citrina* var. *alba*  
*Amanita fulva*  
*Amanita gemmata*  
*Amanita rubescens*  
*Amanita spissa* var. *excelsa*  
*Boletus calopus*  
*Calocera cornea*  
*Calocera viscosa*  
*Calvatia excipuliformis*  
*Cantharellus cibarius*  
*Clavulina cinerea*  
*Clavulina rugosa*  
*Clitocybe (candicans)*  
*Clitocybe odora*  
*Clitocybe vibecina*  
*Clitopilus prunulus*  
*Collybia maculata*  
*Collybia peronata*  
*Cortinarius bolaris*  
*Cortinarius camphoratus*

*Cortinarius delibutus*  
*Cortinarius illibatus*  
*Cortinarius malachius*  
*Cortinarius paleaceus*  
*Cortinarius turgidus*  
*Cortinarius vespertinus*  
*Daedaleopsis confragosa*  
*Fomes fomentarius*  
*Fomitopsis pinicola*  
*Ganoderma applanatum*  
*Gymnopilus penetrans*  
*Hebeloma anthracophilum*  
*Heterobasidion annosum*  
*Hydnum repandum*  
*Hydnum rufescens*  
*Hypholoma fasciculare*  
*Hypholoma marginatum*  
*Inocybe (napipes)*  
*Inocybe geophylla*  
*Kuehneromyces mutabilis*  
*Laccaria amethystina*

*Laccaria laccata*  
*Lactarius pterosporus*  
*Leccinum scabrum*  
*Lentinellus cochleatus*  
*Marasmius androsaceus*  
*Megacollybia platyphylla*  
*Micromphale perforans*  
*Mycena galericulata*  
*Neobulgaria pura*  
*Oligoporus stypticus*  
*Oudemansiella mucida*  
*Oudemansiella radicata*  
*Phallus impudicus*  
*Pholiota squarrosa*  
*Piptoporus betulinus*  
*Pluteus sp.*  
*Postia caesia*  
*Ptychogaster albus*  
*Russula amara*  
*Russula brunneoviolacea*  
*Russula cyanoxantha*

*Russula fageticola*  
*Russula fellea*  
*Russula nigricans*  
*Russula ochroleuca*  
*Russula velenowsky*  
*Scleroderma verrucosum*  
*Scutellinia sp.*  
*Sparassis crispa*  
*Stereum hirsutum*  
*Strobilurus esculentus*  
*Suillus grevillei*  
*Trametes hirsuta*  
*Tricholoma sciodes*  
*Tricholoma sulfureum*  
*Tricholoma ustale*  
*Tricholoma virgatum*  
*Tricholomopsis rutilans*  
*Tubaria (hiemalis)*  
*Xerocomus badius*  
*Xerocomus ferrugineus*  
*Xylaria hypoxylon*

## Compte rendu de la Commission de l'Environnement du 21 août 2014

### 1 : DOSSIER SAPINS DE NOËL

Le 3 juin nous avons donc été reçus par le responsable de la société Greencap. Les 4 membres présents conviennent de rédiger un procès-verbal de réunion et de le soumettre à Monsieur Greindl et ceci préalablement à toute publication. Monsieur Greindl nous retourne le procès-verbal annoté d'ajoutes fondamentales à ce qui avait été dit. Pire encore, des suppressions ou modifications de ces propos tenus lors de notre rencontre. Après une longue et légitime discussion au sein du comité il est décidé de ne rien publier du tout. Cette solution constitue pour le comité un compromis honorable.

Il respecte l'engagement de proposer à Monsieur Greindl une analyse préalable. En outre en ne publiant rien, nous respectons notre conscience naturaliste de ne pas publier des propos partiels ou déformés. Notre président a écrit à Monsieur Greindl pour lui faire part de notre position.

Dans un souci démocratique, les amendements demandés par Monsieur Greindl sont lus et commentés aux membres de la commission de l'environnement. Discussions et commentaires s'en suivent.

### 2 : DOSSIER COMPARAISON DES MONTANTS DE DÉGÂTS DE SANGLIER ET DE BLAIREAU

Un petit rappel :

Actuellement le blaireau est encore et toujours une espèce protégée et ceci malgré des velléités de « destruction » issues de certaines brebis galeuses et autres moutons de différents horizons. Dès lors en cas de dégâts, il est prévu une procédure d'indemnisation du monde agricole. Cette dernière se base sur le rapport d'experts amenés à plancher simultanément sur les dégâts de sangliers. Précisons que ces derniers, contrairement aux dégâts de blaireau, sont à charge exclusive du chasseur.

Le constat pragmatique est le suivant : les dégâts attribués au blaireau sont clairement dans certains cas exagérés au point de devenir irréalistes.

La motivation et la formation des agents du DNF, sensés vérifier les estimations des experts, semblent souvent dignes de l'homéopathie. Sur un même champ on trouve communément des dégâts de sangliers (donc à charge du chasseur) mais aussi des dégâts de blaireau (donc à charge de la Région Wallonne), la répartition est évidemment aléatoire.

Printemps 2013, après une période de flambée historique de relevés de dégâts attribués au blaireau, la Région a entrepris une formation et un cadrage digne de la rigueur budgétaire des différents intervenants dans les dossiers d'indemnisation.

La Commission prend connaissance de l'historique des relevés.

Année	Blaireau	Sanglier
2008	120.000,00 €	150.000,00 €
2010	100.000,00 €	120.000,00 €
2011	60.000,00 €	60.000,00 €
2012	360.000,00 €	320.000,00 €
<b>2013</b>	<b>170.000,00 €</b>	<b>200.000,00 €</b>

Les conclusions sont les suivantes :

Le « cadrage » des intervenants dans la procédure d'indemnisation porte clairement ses fruits.

La répartition, 50% dégâts blaireau et 50% dégâts sanglier, reste une constante. Ce constat remplit de perplexité nos avis naturalistes.

La question est donc : est-il crédible que l'ensemble de la population de blaireau fasse autant de dégâts que la population de sanglier ?

Le fait que, dans de très nombreux cas, les dégâts de sangliers soient réglés à l'amiable, donc sans estimation connue expliquerait cette répartition.

En effet, une procédure à l'amiable n'alimente pas les données historiques officielles.

Enfin, contrairement aux dires du monde cynégétique, le changement de législation sur le nourrissage au grand gibier intervenu fin 2012 n'a pas eu de conséquences notables sur le montant des dégâts de sangliers. Que du contraire, cette conclusion, bien qu'incontestable pour 2013, nécessite une analyse plus fine et plus longue. 6 ans seraient un minimum.

### 3 : LE BALISAGE N'EST PAS UN LONG ITINÉRAIRE TRANQUILLE

Monsieur Crispiels nous présente son projet d'itinéraire permanent balisé sur la commune de Libin et la périphérie des communes voisines.

Son ambition est de fournir un itinéraire fondamentalement forestier et comprenant des explications de qualité sur la sylviculture des différents peuplements traversés. Bien que rendant hommage au travail du forestier, cette démarche louable ne reçoit pas toujours le blanc-seing de cette administration.

Pour ne rien arranger, la caste des chasseurs erronément appelés « représentant de la ruralité », a mis son projet en ligne de mire. Se retranchant derrière leur représentation soi-disant démocratique et financière, ce 0,29% de la population wallonne ne semble toujours pas avoir assimilés l'article 1<sup>er</sup> du code Forestier « *les bois et forêts représentent un patrimoine naturel, économique social et culturel* ».

Et encore moins le suivant

**Art. 17.** *Sans préjudice des articles 14 et 15, il est interdit de dissuader la circulation sur les voies publiques qui traversent les bois et forêts, par la pose de panneau, d'entrave, d'enseigne, de signe ou d'affiche.*

Dans ce cadre-là et en collaboration avec [Itinéraires de Wallonie](#) nous bénéficierons le **jeudi 6 novembre** d'une présentation du nouveau décret. Nous devons être très attentifs à cette évolution tant sociétale que juridique.

Merci à vous et rendez-vous le 6/11

Pour la Commission Environnement,

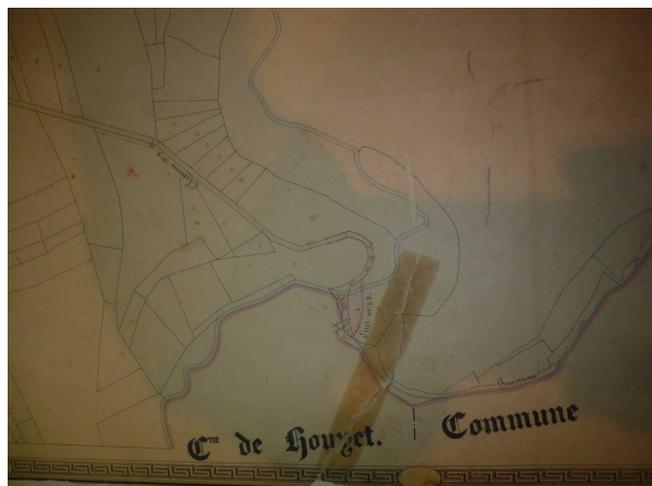
Philippe.

**PROCHAIN RENDEZ-VOUS de la Commission Environnement :**  
**le jeudi 6 novembre 2014 à 20h00.**  
**A Chanly, rue du Tombois, bienvenue à tous !**

## Communiqué du Contrat de Rivière Lesse Restauration de la dernière « passerelle de fer » sur le ruisseau de l'Ywoigne

*Lors d'une balade Natu de mars 2011, guidée par Raoul Hubert et Marc Paquay dans la Donation Royale (Barbouillons n°259 mai-juin 2011, p10), nous avons franchi une petite passerelle en triste état au-dessus de l'Ywoigne, et Raoul avait suggéré aux représentants du Contrat de rivière présents d'insérer dans le programme d'actions la restauration de ce petit pont témoin du passé... L'action a été proposée et acceptée par la Commune de Houyet, et grâce à la ténacité conjointe du Contrat de rivière et de Raoul Hubert, c'est maintenant chose faite!*

La commune de Houyet vient de rénover à l'identique une des dernières passerelles métalliques sur le ruisseau l'Ywoigne à Custinne en province de Namur. Ce passage d'eau se trouve sur le tracé de l'ancien chemin vicinal n°9 qui est balisé aujourd'hui en promenade communale et qui figure sur le parcours du GR 577, tour de la Famenne.



Le passage cadastré à l'Atlas de 1847

### LIAISONS RURALES

La plupart des chemins et sentiers de nos campagnes avaient été créés depuis la nuit des temps pour assurer le développement des petits villages. Durant des années, les communautés rurales ont sans cesse entrepris des travaux pour longer et franchir de nombreux cours d'eau. Le principe du passage d'eau était souvent le même : un chemin carrossable accessible aux charrois, troupeaux et voyageurs, serpente en pentes creusées sur les versants des vallées pour traverser l'eau à gué à l'endroit de sa plus grande largeur et à faible profondeur. Le plus souvent, ces ouvrages étaient doublés par des passerelles destinées au franchissement à sec des piétons, journaliers, colporteurs ou chemineaux... Le charroi à bœufs ou à d'autres animaux de bât franchissait facilement l'espace de ruisseau contrôlé par un petit barrage et faisait le bonheur des charretiers qui, en été, laissaient volontiers tremper les grosses roues de bois pour un resserrage bien nécessaire aux assemblages.



Le petit pont dans son état en 2012

C'est ainsi que sur le lit de l'Ywoigne, entre Chêvetogne et la Lesse à Houyet, on avait construit une dizaine de « petits ponts de fer » en parallèle aux gués de ces chemins de traverse.

### RECONVERSION DES CHEMINS

En raison de l'évolution des moyens de communication, de la motorisation et surtout de l'industrialisation agricole, la majorité des chemins de campagne ont été désertés ou abandonnés. De nombreux ouvrages hydrauliques et prairies de fauche sont tombés en désuétude. De ce fait, l'entretien a été réduit, sinon abandonné et les installations furent détériorées par les outrages du temps ou volontairement supprimées dans l'indifférence du public. Reste que beaucoup de chemins ont gardé une vocation piétonne mais exclusivement aujourd'hui pour le loisir, le sport et la découverte.

Après des décennies d'abandon progressif, on assiste à un grand retour aux sentiers et le nouveau décret wallon sur les chemins communaux n'y est certes pas étranger. Les communes et offices de tourisme emboîtent le pas et relancent des centaines de kilomètres de promenades cartographiées et balisées sur... ces bons vieux sentiers. C'est ainsi que la vieille voirie répertoriée par l'Atlas des chemins vicinaux de 1847 retrouve une nouvelle vie, mais nécessite aussi une restauration, sinon un réaménagement parfois en profondeur.

## SAUVEGARDE ET RESTAURATION

Ce fut le cas pour la restauration à l'identique de cette dernière passerelle de fer sur l'Ywoigne. Construite sur le chemin vicinal n°9 reliant Houyet, Ardenne et Custinne, cette passerelle avait encore tous les éléments de sa construction de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, dont les rambardes en fer forgé, mais fort endommagées.

Voulant sauvegarder ce patrimoine rural, les associations Les Sentiers de Grande Randonnée et Les Naturalistes de La Haute-Lesse ont approché l'association le Contrat de rivière Lesse pour réclamer sa rénovation.

C'est suite à une intervention du président du Contrat de rivière que le bourgmestre de Houyet, Yvan Petit avait pris immédiatement la décision de faire réaliser l'ouvrage par les services de sa Commune. Après une réunion sur le site avec l'échevin Hyat et Laurent Poncelet, chef des travaux, le chantier a été planifié sur l'année à charge des services communaux. Pour l'anecdote, le contremaître présent à cette réunion et aujourd'hui retraité, se souvenait bien d'avoir travaillé à une précédente restauration de la passerelle dans les années quatre-vingt... Dès le printemps, les services ont démonté tout l'ouvrage et construit un passage provisoire. Deux nouvelles assises en pierres calcaires ont été montées sur l'ancien empièchement des berges.

Le tablier d'acier fut enlevé et retraité en atelier et les deux rambardes en fer forgé remplacées par une réalisation identique reprenant les montants caractéristiques en arc de cercle. Restait à reconstruire le tout avec son passage en poutres de chêne.



L'ouvrage rénové en juin 2014

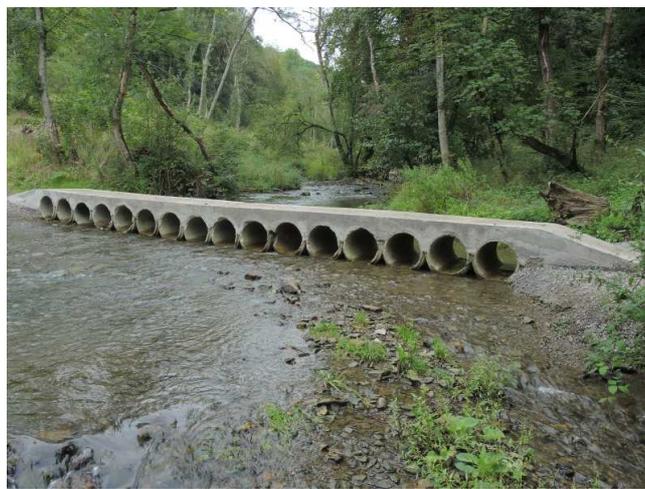
## GESTION D'UN BASSIN RIVIÈRE

Voilà une nouvelle vie pour un bel ouvrage en cette bien agréable vallée de l'Ywoigne, un des derniers affluents de la Lesse avant la Meuse et Anseremme.

Cette rivière fait partie du sous bassin hydrographique de la Lesse, au sein duquel les partenaires publics et privés se sont associés dans un "Contrat de rivière" afin de mettre en œuvre des actions concertées pour la préservation de cette magnifique vallée.

C'est dans le cadre de ce programme d'actions, que cette belle restauration a été réalisée par la Commune de Houyet, et grâce à la vigilance et la collaboration de Raoul Hubert, passionné de randonnées et de patrimoine.

L'association déplore la réalisation d'une autre passerelle, à l'embouchure de l'Ywoigne. Entravant la libre circulation des poissons (et d'une esthétique beaucoup moins intégrée) elle a récemment été construite en plein passage à gué !



Un ouvrage inapproprié sur l'Ywoigne à Houyet

Pour le CRL, Raoul Hubert, 0485 801 902

[www.crllesse.be](http://www.crllesse.be)

[www.houyet.be](http://www.houyet.be)

[www.grsentiers.org](http://www.grsentiers.org)

## REVUES NATURALISTES

### ADOXA

TRIMESTRIEL N° 81 (AOÛT 2014)

- Le bois de la Houssière et la carrière Gauthier-Wincqz (Hainaut) (C. Host & J. Saintenoy)
- Le Noir Ry (Stavelot) et les Fonds de Quarreux (Aywaille) (D. Champluvier)
- Excursion à Saint-Hubert (J. Saintenoy)
- *Hypericum linariifolium* en Entre-Sambre-et-Meuse (B. Clesse)
- *Polystichum lonchitis* en Condroz (J. Saintenoy)
- Notes floristiques inédites sur la Lorraine belge et l'Ardenne méridionale 2009-2013 (T. Henneresse)
- Les tribulations d'une épervière (J. Saintenoy)

### AMIS DE LA FORÊT DE SOIGNES

TRIMESTRIEL N° 3 (2014)

- Voyage à Fontainebleau (S. Laurent)
- La forêt de Soignes en danger ? (2) (M. Maziers)
- Rencontres de la filière du bois à Namur (X. Lejeune)
- Dix années d'expérience dans l'installation de cloisonnements d'exploitation en forêt bruxelloise (4)

### AVES

TRIMESTRIEL N° 51/2 (JUIN 2014)

- Contribution de la bioacoustique au monitoring à long terme d'une population de gélinottes des bois (B. Mulhauser & J.L. Zimmerman)
- Phénologie et intensité de la migration postnuptiale diurne en Ardenne du nord-est par le suivi migratoire à Ramecroix, 2006 à 2012 (A. Beckers & A. Baron)
- Le geai des chênes : illustration d'une étroite association avec le chêne (J. Fouarge)

### DUMORTIERA

Ce périodique est devenu une publication gratuite, consultable uniquement en ligne et téléchargeable.

Vous pouvez également vous inscrire gratuitement pour être informé de la sortie des prochains numéros :

<http://www.br.fgov.be/PUBLIC/GENERAL/GENERALFR/publicationsplantendumortierafr.php>

### GENÉVRIER (LE)

TRIMESTRIEL N° 2 (2014)

- Les saisons passent... paysages à My (M. Stassart) (photos !)
- Que mangerions-nous s'il n'y avait plus d'abeilles ? (B. Vanopdenbosch) (1 petite page)
- Les paysages autour de My (prov. Liège) (J. Stein)

### L'HOMME ET L'OISEAU

TRIMESTRIEL N° 3 (2014)

- Histoire et petites histoires de la Ligue (1) (J.C. Beaumont)
- La dernière zone semi-rurale de Bruxelles (A. Boeckx) (Neerpede, Anderlecht)
- Le faucon pèlerin (D. Vangeluwe)
- La guerre 14-18 et les oiseaux (J.C. Beaumont)
- Impressions du Vietnam (J.C. Beaumont)
- Nouvelles diverses
- Nichées remarquables à l'étang Bemel (B. Devilleduc) (grèbe castagneux aux étangs de Woluwe)
- Y a pas de lézard ! Et pourtant...(M. Tomas Millan) (reptiles à Bruxelles)

### MYCOLUX

TRIMESTRIEL N° ½ (2014)

- Intoxications par ingestion de champignons du genre *Inocybe* chez le chien (P. Otjacques)
- Grands noms de la mycologie et de la botanique (6) (J.M. Pirlot)
- Elles ont des chapeaux rouges (J.M. Pirlot) (Chaperon rouge et amanite)
- Créatures du diable ? (J.M. Pirlot) (natures mortes)
- Se soigner à cause des champignons (J.M. Pirlot & C. Braibant)
- Les champignons dans la culture (41) (P. Pirlot)

### NATAGORA (AVES + RNOB)

BIMESTRIEL N° 63 (SEPT.-OCT. 2014)

- Un nouveau nicheur pour la Wallonie (A. Burnel & J. Rommes) (mouette mélanocéphale)
- Escargots et limaces de nos jardins et forêts (C. Delongueville & C. Vilvens)
- Une abeille sauvage qui se porte bien (N.

- Vereecken) (la collète du lierre)
- Roadtrip en vallée de la Sûre (B. Legrain)
- Heurs et malheurs du martin-pêcheur (R. Libois)

#### NATURALISTES DE CHARLEROI

TRIMESTRIEL N° 4 (2014)

- Excursion botanique et géologique dans la vallée du Viroin (F. Moreau)
- Excursion botanique dans la Botte de Givet (F. Moreau)
- Sortie botanique à Farciennes et Bambois (M. Lannoy)
- Excursion botanique à Nismes/Olloy-sur-Viroin (F. Moreau)
- Excursion entomologique à Cerfontaine (M. Rouard)
- Excursion historique et botanique à Godarville (vieux canal) (F. Moreau)
- Sortie cécidologique à Givet (M.T. Romain)
- Excursion botanique et paysagère en région bruxelloise (A.M. Paelinck)
- Sortie botanique à Jamioux : les fruits sauvages (A.M. Paelinck)
- Notules : 1. les choux, les moutardes, les poivres (M.T. Romain) – 2. Un peu de vocabulaire (« invasive ») (A. Servais)

#### NATURA MOSANA (REVUE COMMUNE À NATURALISTES CHARLEROI, NATURALISTES NAMUR-LUXEMBOURG, SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE LIÈGE, CERCLE ENTOMOLOGISTES LIÉGEOIS)

TRIMESTRIEL N° 67/1 (2014, NOUVELLE SÉRIE)

SPÉCIAL ENTOMOLOGIE

- Le Cercle des Entomologistes liégeois expose... (M. Dethier & al.)
- Choses déjà dites et non-dits dans l'histoire du Cercle des Entomologistes liégeois (J. Leclercq) (historique du Cercle)
- La dégradation des herbiers par les insectes (P. Martin)
- Comptes rendus de lecture

#### REGULUS (ZEITSCHRIFT FÜR NATURSCHUTZ UND NATURKUNDE IN LUXEMBOURG)

TRIMESTRIEL N° 4 (2014)

- Le loup (L. Schley & R. Reding, en luxembourgeois)
- Cornelysmillen, zone humide (M. Clemens, en luxembourgeois)

### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

#### CONTRAT DE RIVIÈRE DE LA HAUTE MEUSE

TRIMESTRIEL N° 77 (SEPT. 2014)

- Planchers de pêche et embarcadères : gestion

#### CONTRAT DE RIVIÈRE LESSE

MENSUELS N° 64-65

- Nouvelles diverses : gestions et restaurations

### PUBLICATIONS DIVERSES

#### LA GARANCE VOYAGEUSE

TRIMESTRIEL N° 107 (AUTOMNE 2014)

- La sabline de Provence, témoin multimillénaire des lapiez provençaux (coll.) (*Arenaria provincialis*)
- Le marronnier, portrait d'arbre (D. Coll)
- La dune interne de Ghyvelde (Nord) est-elle un espace de nature ? (G. Lemoine)
- Flore des remparts de Colmars-les-Alpes (M. Démares)
- Comment la fraise vint au monde (S. Lemonnier) (conte)
- Les serres, terres d'asile pour belles étrangères (A.H. Grisard)
- Chanvre, chènevis, cannabis, une petite histoire du chanvre au Maghreb (J. Bellakhdar)
- De l'écologie urbaine... (J.Y. Bousserreau) (réflexions)

# Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225 Siège social: 6920 Froidlieu (Wellin)  
[www.naturalistesdelahautelesse.be](http://www.naturalistesdelahautelesse.be)

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]:

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente.

Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation

et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service

Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture,

Ressources Naturelles et Environnement (DGARNE-DGO3).

Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie.



Wallonie



## COTISATION

Cotisation annuelle à verser au compte

**IBAN : BE34 5230 8042 4290**

**BIC : TRIOBEBB**

« Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »

6920 Froidlieu (Wellin)

en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

## COMITÉ

<b>Claire BRENU</b> Administratrice	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082 22 51 82 – 0476 214 929 <a href="mailto:claire.brenu@gmail.com">claire.brenu@gmail.com</a>
<b>Philippe CORBEEL</b> Administrateur, Commission Environnement	Rue Boverie, 12 6921 Chanly 084 38 72 72 <a href="mailto:p.corbeel@hotmail.com">p.corbeel@hotmail.com</a>
<b>Georges DE HEYN</b> Secrétaire	Rue Théo Olix, 77 6920 Froidlieu (Wellin) 0497 243 531 <a href="mailto:gdeheyn@skynet.be">gdeheyn@skynet.be</a>
<b>Marie LECOMTE</b> Trésorière	Rue Léon Herman, 2 6953 Mormont 084 32 32 43 – 0487 488 747 <a href="mailto:marielecomte6@gmail.com">marielecomte6@gmail.com</a>
<b>Marie Hélène NOVAK</b> Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 0476 754 096 <a href="mailto:mhnovak@skynet.be">mhnovak@skynet.be</a>
<b>Marc PAQUAY</b> Vice-Président	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082 22 51 82 – 0476 214 929 <a href="mailto:paquaymarc@skynet.be">paquaymarc@skynet.be</a>
<b>Daniel TYTECA</b> Président	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084 22 19 53 – 0497 466 331 <a href="mailto:daniel.tyteca@uclouvain.be">daniel.tyteca@uclouvain.be</a>

## Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.  
Agrément poste n° P701235

Date de dépôt:  
le 2 novembre 2014

Ce périodique est publié avec l'aide du  
Service Public de Wallonie (SPW)  
- Direction Générale  
Opérationnelle Agriculture, Ressources  
Naturelles et Environnement.

Les articles contenus dans cette revue  
n'engagent que la responsabilité de leur  
auteur. Ils sont soumis à la protection sur  
les droits d'auteurs et ne peuvent être  
**reproduits qu'avec l'autorisation des  
auteurs.**

Editeur: MH NOVAK,  
Chemin des Aujes 12,  
5580 Rochefort.  
E-mail:  
[barbouillons@gmail.com](mailto:barbouillons@gmail.com)

[www.naturalistesdelahautelesse.be](http://www.naturalistesdelahautelesse.be)